

Département des Ressources Humaines  
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/SF N° 2024 - 222

### DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

**Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

### DECIDE

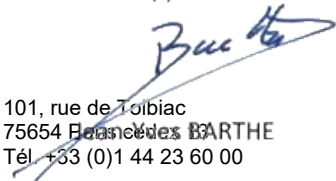
<u>Article unique :</u>	Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Ingénieurs d'Etudes n°16 BAP F " Chargé-e de communication " est composé comme suit :
-------------------------	--

<b><u>Présidente :</u></b>	Mme Marie DEMATHIEU IR - Inserm
<b><u>Experts :</u></b>	Mme Charlotte DUMONTE IR - Inserm  M. Nicolas EMMANUELLI IR - Inserm  Mme Patricia LEFORT IEHC - Inserm
<b><u>Représentants :</u></b>	M. Cyril GERBOIN IECN - Inserm  M. Patrick LAMY IR - Inserm
<b><u>Membre des instances d'évaluation :</u></b>	M. Olivier GRIBOUVAL IR - Inserm

Fait à Paris, le 31 juillet 2024

Pour le Président-directeur général,

Le Responsable du Service de  
Développement des Ressources Humaines

  
101, rue de Toibiac  
75654 Paris Cedex 13  
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00